

## 2 Politique

## Vie des partis/Centre des libéraux réformateurs/Relance des activités

**"Le CLR reste vivant"**

L.R.A.

Libreville/Gabon

Jean-Boniface Assélé, président du Centre des libéraux réformateurs (CLR), ne se laisse pas démonter par la démission des ex-poids lourds du parti. Il a déjà la tête à la future rentrée politique, aux candidatures aux prochaines élections législatives. Autant de sujets débattus, samedi, au siège, au cours d'une réunion du directoire de ladite formation politique, membre de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence qui soutient la politique du président Ali Bongo Ondimba.

LE directoire élargi du Centre des libéraux réformateurs (CLR) était en réunion, samedi, au Cabaret des artistes, siège du parti, sis au quartier Sogatol, dans le cinquième arrondissement de Libreville. L'ordre du jour portait sur la rentrée politique, les prochaines élections législatives et la remise à neuf du siège, récemment, victime d'un incendie.

Pour Jean-Boniface Assélé, le départ d'Eloi Nzondo du CLR est un non-événement qui ne détermine pas l'état de santé du parti. « Le parti se porte bien. Vous voyez le nombre de personnes qui est venu ce matin. Je crois qu'il y a beaucoup de spéculations. Nzondo c'est d'abord mon

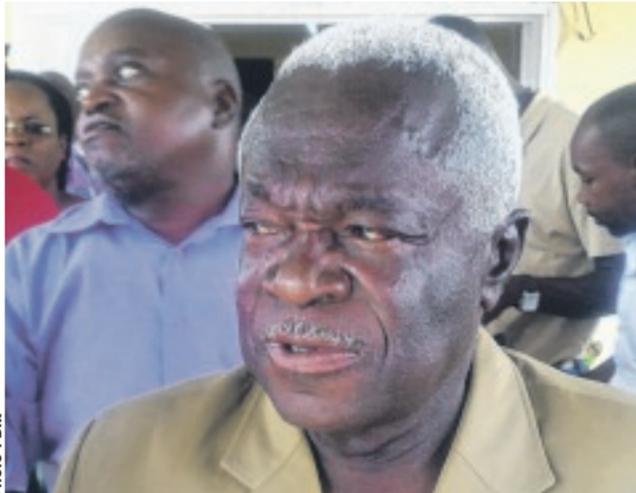


Photo : D.R.

Le président du CLR, Jean-Boniface Assélé, plutôt dubitatif face à la presse.



Photo : D.R.

Le directoire...



Photo : D.R.

... élargi du CLR a abordé les stratégies à adopter lors des prochaines échéances électorales.

fil. S'il faille qu'il aille du côté de son frère (Ali Bongo Ondimba, Ndlr), lequel veut

l'utiliser à plein temps, je ne vois pas pourquoi il ne partirait pas. On fait un tinta-

marre inutile autour de ça», lance le président du CLR. Et pour taire définitive-

ment, estime-t-il, le débat sur la santé du CLR, après le départ de ses hauts ca-

dres, le général de police à la retraite, précise que « le CLR ne va pas mourir, il reste vivant, vivace, c'est un grand parti politique. » Et Jean-Boniface Assélé de conclure : « Nous sommes conscients qu'il y a beaucoup de difficultés. Nous avons besoin d'encadrer nos gens, de les former. »

Le premier maire adjoint de la commune de Libreville a ensuite justifié la rencontre en précisant : « nous avons discuté de la date et du mois qui devront servir pour notre rentrée politique ainsi que de la participation du parti aux élections législatives à venir. Nous allons d'abord nous retrouver le 18 novembre, pour parler de notre siège qui avait brûlé, et pour discuter des candidatures aux prochaines Législatives. Nous parlerons aussi de la réorganisation de notre parti. Que ce soit le directoire, le comité directeur, les structures de base, nous allons essayer de re-fonder. »

Sur un tout autre sujet, le président du CLR a évoqué la stratégie à adopter face au contexte de crise pétrolière actuelle. M. Assélé suggère ainsi, comme beaucoup d'autres avant lui, de réduire les charges de l'État. Il pense notamment à la baisse des salaires faramineux, et à la diversification de l'économie.

## Rencontre entre les maires de Libreville et le ministre délégué auprès du Premier ministre

**La question du foncier au centre des échanges**

Les conseillers municipaux face...



...au ministre délégué à la primature, Guy Maixant Mamiaka et ses collaborateurs.

SM

Libreville/Gabon

Cette rencontre fait suite à celle du 03 octobre dernier, entre les représentants de l'Association des maires du Gabon et le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet. Occasion pour ces élus locaux, d'exposer toutes leurs difficultés liées au foncier. Lesquelles, selon eux, font également entrave au développement

**des collectivités locales.**

LE ministre délégué auprès du Premier ministre, Guy Maixant Mamiaka, chargé des Affaires foncières et du Domaine public, a rencontré, vendredi, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Libreville, les maires de la commune de Libreville. Au centre des débats, la question de décentralisation et la gestion du foncier. Cette rencontre intervient

après celle du 03 octobre dernier, entre le chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet et les responsables de l'Association des maires du Gabon (AMG). Ces derniers avaient affirmé être confrontés à des soucis majeurs relatifs au développement anarchique des quartiers sous-intégrés et de l'occupation illégale de l'espace public. Face à cette situation, le Premier ministre avait assuré ses hôtes

de la mise en œuvre, dans les tout prochains jours, d'une loi sur la décentralisation. Laquelle devra favoriser le développement des collectivités locales. Il s'est donc agi, pour le ministre délégué en charge des Affaires foncières et du Domaine public, "d'informer, d'échanger et de sensibiliser les élus locaux sur les questions d'identification, de régularisation et de sécurisation du foncier des collectivités locales en Ré-

publique gabonaise". Un programme que souhaite mettre en place le gouvernement, afin que chacune des mairies puisse jouir réellement de son domaine foncier et en disposer comme bon lui semble. Ceci, dans le cadre de la décentralisation, telle que voulue par les plus hautes autorités gabonaises. Il faut d'ailleurs dire que lors de la rencontre avec Emmanuel Issoze Ngondet, la tête de file de l'Associa-

tion des maires du Gabon, Rose Christiane Ossouka Raponda, avait annoncé la tenue d'une "grande" assemblée générale autour du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, le 25 octobre prochain, pour rendre effective la décentralisation et le transfert des compétences aux collectivités locales. Reste à savoir quelles compétences seront exactement transférées aux administrations décentralisées.